

Mesdames et Messieurs les résidents de l'EHPAD

Ste Gemmes / Loire, le 30 mars 2020

Objet : Confinement renforcé EHPAD

Madame, Monsieur,

Le premier ministre et le ministre de la santé ont annoncé samedi 28 mars des mesures de confinement renforcé pour les EHPAD.

Aussi nous vous informons qu'à compter de ce jour nous appliquons le confinement total dans les logements ce qui signifie :

- ✓ **Que vous ne devez pas sortir de votre logement,**
- ✓ Que nous servons tous les repas en plateau dans vos logements,
- ✓ Que nous organisons des promenades accompagnées dans le couloir et/ou dans le parc en fonction des possibilités du service.
- ✓ Que nous assurons la communication entre vous et vos familles (informations quotidiennes, courrier, photo, conversation skype, relais courses...)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 02 41 44 12 45 (du lundi au vendredi de 9h30 à 14h).

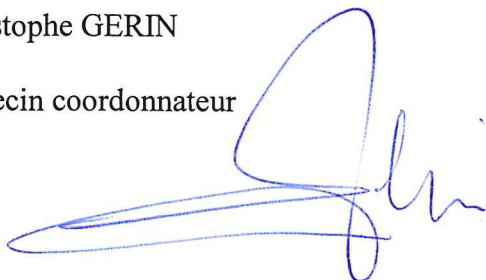
Nous comprenons que cette situation est difficile à vivre pour vous mais c'est la seule solution pour éviter que vous soyez contaminés.

Nous comptons sur votre compréhension et votre participation à la lutte contre le CORONAVIRUS : **aidez-nous, restez chez vous !**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Christophe GERIN

Médecin coordonnateur



Delphine LECOMTE

Directrice

